

GRGC, 19 novembre 2012  
Gauthier Caron  
Doctorant (contrat doctoral) – LCF  
Université de la Réunion

## Structure morphophonologique des lexèmes nominaux et détermination en créole réunionnais

Les langues créoles ont régulièrement pu être confrontées aux théories génératives et plus largement aux théories formelles. Cependant, peu de chercheurs se sont penchés sur les ressources qu'offre le créole réunionnais. D'un premier constat, il apparaît que tous les substantifs du créole réunionnais commencent par une consonne. Par analogie avec sa langue lexificatrice, nous constatons que les lexèmes à initiale vocalique du français ont reçu avec la créolisation une consonne initiale, [l] ou [z]. En prenant en compte le paramètre variationnel du créole (celui-ci s'organisant en niveaux, de créole soutenu à créole familier), il s'agira d'analyser les morphonèmes [l] et [z] présents à l'initiale des substantifs et qui semblent avoir trait à la construction du nombre en créole réunionnais. De même pour les pronoms, qui, en position objet prennent un affixe, [a].

Les questions principales liées à la notion de morphonème, outre celles de la réanalyse et de la grammaticalisation qui touchent aux mécanismes créolisatoires, sont celles de la segmentation et de la détermination. Dans de nombreuses structures, l'absence de déterminant pourrait laisser à penser que le nombre est de fait assumé par les morphonèmes. Nous tenterons donc d'analyser la complexité de l'emploi de ces morphonèmes [l] et [z], qui opèrent tantôt en distribution complémentaire, marquant le singulier pour l'un, le pluriel pour l'autre, tantôt de manière plus figée, sans permutation possible.

Plus largement, nos interrogations sur la flexion nous ont menées à questionner les mécanismes de l'accord en genre et en nombre. De manière générale le créole réunionnais prend peu de marques flexionnelles et il s'avère difficile d'établir un processus de l'accord en genre et en nombre. Toutefois nous verrons que certaines occurrences permettent de formuler l'hypothèse de patrons d'accords en recourant à la sémantique.

Notre analyse sera menée selon les principes de la Morphologie distribuée (*Distributed Morphology*, Halle & Marantz, 1993). Dans le cadre qui nous intéresse, celle-ci permet d'isoler les éléments morphosyntaxiques minimaux de leur réalisation phonologique. Ce dernier point s'avère considérable au regard des nombreuses graphies et de la pratique essentiellement orale du créole.